

## C.P.A.S. de Dour

# Le C.P.A.S. de DOUR constitue une réserve de recrutement d'ergothérapeutes B.1. pour sa maison de repos, le home « Le Bon Repos ».

### FONCTIONS :

- L'ergothérapeute aide les résidents à améliorer leur qualité de vie et leur bien-être en stimulant leur autonomie et leurs capacités par la promotion de la thérapie occupationnelle et ce, dès leur entrée en maison de repos ;
- Il assure la stimulation générale, la rééducation à l'autonomie et à la motricité par des activités journalières concrètes ;
- Il assure le suivi des soins et des projets mis en place ;
- Il réalise des activités permettant aux résidents de s'épanouir et de conserver leur autonomie et met en évidence les intérêts, les motivations et les priorités du résident ;
- Il évalue, tout au long de la prise en charge, les capacités (physiques, cognitives, comportementales, etc.) et le degré d'autonomie du résident par le recueil de données, les observations et différents tests (test MMS, etc.) ;
- Il identifie les éléments facilitant ou faisant obstacle à l'autonomie et à l'indépendance du résident et fixe des objectifs thérapeutiques à atteindre ;
- Il choisit un modèle d'intervention ergothérapique et sélectionne les techniques les plus appropriées pour la prise en charge du résident, à savoir, à titre d'exemples :
  - o Effectuer un travail sur la mémoire (entraînement, stimulation, exercices d'orientation spatio-temporelle, etc.) ;
  - o Réapprendre au résident, en fonction de ses capacités, à manger, à se laver seul (toilettes thérapeutiques), à s'habiller seul, à se déplacer seul, etc. ;
  - o Pratiquer des exercices de rééducation (exercices de mouvements, gymnastique collective, etc.) ;
  - o Mettre en place des activités créatives, récréatives, etc..
- Il conçoit des documents et supports techniques relatifs au domaine d'activité ;
- Il est attentif aux différents événements festifs qui ponctuent l'année en organisant des animations adéquates et ce, en collaboration avec l'assistante sociale chargée de développer l'animation au sein de la maison de repos (fêtes de fin d'année, anniversaires des résidents, etc.) ;
- Il participe au comité des résidents et au projet de vie de la maison de repos ;
- Il prépare et élabore le journal mensuel des activités réalisées et programmées au sein de la maison de repos et ce, en collaboration avec l'assistante sociale chargée de développer l'animation ;
- Il informe régulièrement l'équipe soignante sur les possibilités fonctionnelles du résident et les techniques apprises et signale les changements constatés (tenue d'une fiche de liaison à intégrer au dossier individuel de soins) ;
- Il veille à l'observance des décisions émanant de la hiérarchie ;
- Il évalue les besoins en matériel et veille à sa bonne utilisation ;
- Il veille à la bonne application des procédures de travail, au bon encadrement des stagiaires, au respect des normes de sécurité et d'hygiène ainsi qu'à sa propre formation.

### PROFIL :

Le candidat doit :

1°.- être belge ou citoyen d'un membre de l'Espace économique européen (les états membres de l'Union européenne, plus l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein) ou de la Confédération suisse;

2°.- avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;

3°.- jouir des droits civils et politiques;

4°.- être de bonne conduite, vie et mœurs (fournir un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois);

5°.- le cas échéant, être déclaré apte physiquement par le Conseiller en prévention-médecin du travail à exercer la fonction figurant sur la liste arrêtée des postes de sécurité, de vigilance, d'activités à risque défini et d'activités liées aux denrées alimentaires;

6°.- détenir un diplôme de l'enseignement supérieur de type court ou assimilé spécifique à la fonction (graduat ou baccalauréat en ergothérapie) ;

7°.- être détenteur d'un VISA d'ergothérapeute délivré par le S.P.F. Santé Publique ;

**Les conditions ci-avant doivent être réunies à la date extrême du dépôt des candidatures.**

**L'agent doit satisfaire, durant toute sa carrière, aux conditions visées aux points 1°, 2°, 3° et 4° ci-dessus.**

8°.- réussir un examen de recrutement.

#### **Profil recherché :**

- Une expérience professionnelle en qualité d'ergothérapeute au sein d'une maison de repos est souhaitée ;
- Posséder le permis de conduire B et un véhicule personnel ;
- Le candidat doit disposer de compétences variées dans le domaine artistique ;
- Il est doté d'un bon esprit d'équipe ;
- Il fait preuve d'autonomie, d'initiative et de proactivité et est doté d'un bon sens de l'observation ;
- Il est ouvert aux changements, les accepte et les assimile ;
- Il fait preuve de patience et d'empathie envers les personnes âgées.

#### **EPREUVES :**

##### a) Epreuve écrite :

- Résumé et critique d'une conférence sur un sujet en rapport avec la fonction d'ergothérapeute. L'orthographe et les facultés rédactionnelles seront jugés dans cette épreuve.
- Connaissances liées à la fonction.

##### b) Epreuve orale :

- Entretien sur des questions d'ordre général ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de la maison de repos permettant de juger la motivation à l'emploi et le degré de maturité des candidats.

**Pour réussir, les candidats doivent obtenir au moins 50 % des points à chacune des deux épreuves précitées (a et b) et au minimum, 60 % au total général.**

#### **DIVERS :**

Contrat de travail proposé : dans un premier temps, contrat de travail à durée déterminée d'un an à mi-temps.

Echelle R.G.B. B.1.. Il sera tenu compte de l'ancienneté éventuelle de l'agent (reprise de la totalité de l'ancienneté dans le service public et de 6 années au maximum, dans le secteur privé).

**Si cette offre vous intéresse, veuillez envoyer votre CV accompagné d'une lettre de motivation, d'une copie de diplôme, d'une copie recto-verso de votre carte d'identité, d'un certificat de bonne vie et mœurs de moins de 3 mois ainsi que d'une copie de votre VISA d'ergothérapeute sous pli recommandé à :**

**Madame la Présidente du C.P.A.S.  
Rue E. Estiévenart, 5  
7370 DOUR**

**OU dépôt en les locaux du C.P.A.S. contre accusé de réception.**

**Il est également demandé, dans la lettre de motivation, de mentionner le N° de l'offre du FOREM.**

**DATE LIMITE : 25 juin 2015 (cachet de la poste faisant foi ou date de l'accusé de réception faisant foi)**